



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11/03/2024

Vitraux contemporains pour la cathédrale Notre-Dame de Paris

Lors de sa venue sur le chantier de la cathédrale Notre-Dame de Paris le 8 décembre 2023, le Président de la République a fait savoir qu'il donnait une suite favorable à la demande de Monseigneur Laurent ULRICH, archevêque de Paris, d'installer des vitraux contemporains dans les fenêtres de six chapelles du bas-côté sud de la nef. A cette fin, il a annoncé qu'un concours serait organisé sous l'égide du ministère de la culture et désigné M. Bernard BLISTENE pour présider le jury accompagnant ce concours.

Après avoir examiné les volets patrimoniaux, juridiques et financiers d'une telle opération de création contemporaine dans la cathédrale Notre-Dame de Paris, Mme Rachida DATI, la ministre de la Culture a décidé d'engager le projet en fixant les éléments d'organisation et le cadrage suivants.

- Une consultation sera engagée au début du mois d'avril par l'Etablissement public Rebâtir Notre-Dame de Paris, à qui est confiée la maîtrise d'ouvrage de cette opération. Cette consultation visera, à l'issue d'une phase de candidatures et sur la base d'un programme établi en coopération avec le diocèse de Paris, à sélectionner jusqu'à cinq groupements réunissant chacun un artiste et un maître-verrier. Ces groupements seront chargés d'établir chacun pour le début de l'automne un projet de vitraux pour les six chapelles de la nef concernées par l'opération.
- La procédure de commande publique sera accompagnée par un comité artistique, présidé par M. Bernard BLISTENE, chargé de juger de la pertinence des candidatures puis de la qualité artistique des projets au regard du programme. Le comité comprend des représentants de l'Etat, du diocèse de Paris et des personnalités qualifiées.
- La consultation visant à faire émerger et à sélectionner un projet lauréat à la hauteur de ce que réclame la cathédrale, édifice religieux insigne de notre patrimoine et de notre histoire, c'est au vu des projets et de l'avis du comité artistique, et après avoir consulté la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture à l'automne 2024, que le Président de la République et l'archevêque de Paris, conjointement, confirmeront la mise en œuvre du projet lauréat qui sera alors présenté lors de la réouverture de la cathédrale, en vue d'une mise en réalisation en 2025.

La ministre de la Culture, Mme Rachida DATI, a rappelé à l'occasion de l'installation du comité artistique, ce vendredi 8 mars, dans le salon des Maréchaux du ministère de la Culture, sa détermination, et celle de ses services, à faire aboutir ce projet souhaité par le Président de la République et l'archevêque de Paris, dans le calendrier envisagé et de pouvoir ainsi présenter le projet qui sera retenu pour l'ouverture de la cathédrale en décembre prochain.

Cette commande artistique sera l'apport de notre temps à ce patrimoine insigne, œuvre de nombreux bâtisseurs et artistes qui ont contribué, au cours des siècles, à la splendeur de la Cathédrale.

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr